



# INRA- IRSTEAA :

## Déclaration des représentants CGT en CCHCST de l'INRA

Comité Central Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail  
Réunion conjointe des CCHSCT de l'INRA et de l'IRSTEAA  
du 30 janvier 2019.

Janvier 2019

CGT-INRA – RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - 01.39.53.56.56 [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) - <https://inra.ferc-cgt.org/>

Les représentants du personnel CGT au CCHSCT de l'INRA demandent que cette déclaration soit jointe au PV de cette réunion du 30 janvier 2019.

« Les représentants du personnel CGT au CCHSCT de l'INRA rappellent que la CGT-INRA demande depuis plusieurs mois un moratoire à la fusion INRA/IRSTEAA.

A leur connaissance à ce jour aucun document officiel portant création du nouvel Institut n'a été publié par les ministres de tutelle.

Ils considèrent donc la création d'un CCHSCT conjoint prématuré. D'ailleurs quel est le statut de ce comité :

- ⇒ S'il s'agit d'un CCHSCT conjoint cela suppose les droits afférents à un CCHSCT : élection d'un secrétaire, autorisations spéciales d'absence afin que les représentants du personnel puissent exercer leur mandat, droit d'émettre des avis, droit de recours à une expertise agréée externe
- ⇒ Si les représentants du personnel n'ont pas accès à ces droits il s'agit là d'une réunion conjointe des CCHSCT de l'INRA et de l'IRSTEAA sans aucun moyen d'action pour les représentants du personnel. Donc on attend d'eux qu'ils constituent une chambre d'enregistrement des décisions des DG réunies

Par ailleurs les représentants du personnel CGT au CCHSCT de l'INRA s'interrogent sur la cohérence des démarches de la Direction Générale.

En effet, cet été, au sujet du projet Saclay, la Direction Générale avait refusé la création d'un CHSCT tripartite entre les centres INRA Ile de France de Jouy et Versailles-Grignon et AgroParisTech, alors que le projet Saclay est lui, validé, officiel et très engagé.

Tandis qu'ici, on assiste à la création d'un comité alors même que l'institut dont il devrait dépendre n'a aucune existence officielle.

**Le projet de fusion INRA/IRSTEAA est générateur de risques socio-organisationnels.**

**En le conduisant à marche forcée sans tenir compte de la demande de moratoire mais en affichant une pseudo-prise en compte des « RPS », la Direction joue les pompiers pyromanes.**

Il semblerait d'ailleurs que dans certains centres IRSTEAA, les entretiens individuels aient commencé avant même tout avis d'un Comité Technique, et que les agents découvrent leur future affectation sans vraiment avoir le choix de refuser. C'est inacceptable et nous demandons l'arrêt de toute procédure d'entretien tant à l'INRA qu'à l'IRSTEAA.

**Les représentants CGT au CCHSCT de l'INRA rappellent que la meilleure prévention des « RPS » est de ne pas en générer.**

**Ils refusent de cautionner la démarche mise en place et ne siègeront pas à cette réunion conjointe des CCHSCT INRA/IRSTEAA.**

**Ils renouvellent la demande d'un moratoire.**

La CGT-INRA invite les personnels à la plus extrême vigilance quant aux risques inhérents aux mutations (ou autres procédures) dans un cadre non officiel et les invitent pour ce faire à interpeller leurs responsables respectifs et à contacter les organisations syndicales. »



**Rejoignez-nous, adhérez à la CGT !**